

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

9585/89 (Presse 194)

1358th Council meeting

- General Affairs -

Brussels, 6 November 1989

President: Mr Roland DUMAS

Ministre d'Etat,  
Minister for Foreign Affairs  
of the French Republic

6.XI.89

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Mark EYSKENS	Minister for Foreign Affairs
Mr Paul DE KEERSMAEKER	State Secretary for European Affairs
Mr Robert URBAIN	Minister for Foreign Trade

Denmark:

Mr Uffe ELLEMANN-JENSEN	Minister for Foreign Affairs
Mr Jørgen ØRSTRØM MØLLER	State Secretary, Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Hans-Dietrich GENSCHER	Federal Minister for Foreign Affairs
Mrs Irmgard ADAM-SCHWAETZER	Minister of State, Ministry of Foreign Affairs

Greece:

Mr George PAPOULIAS	Deputy Minister for Foreign Affairs
---------------------	-------------------------------------

Spain:

Mr Pedro SOLBES MIRA	State Secretary for Relations with the European Communities
Mr Apolonio RUIZ LIGERO	State Secretary for Trade

France:

Mr Roland DUMAS

Ministre d'Etat,  
Minister for Foreign Affairs

Mrs Edith CRESSON

Minister for European Affairs

Mr Jacques PELLETIER

Minister for Co-operation and  
DevelopmentIreland:

Mr Gerard COLLINS

Minister for Foreign Affairs

Ms Maire GEOGHEGAN-QUINN

Minister of State at the Department of  
the Taoiseach with responsibility for  
EEC mattersItaly:

Mr Gianni DE MICHELIS

Minister for Foreign Affairs

Mr Renato RUGGIERO

Minister for Foreign Trade

Mr Claudio VITALONE

State Secretary for Foreign Affairs

Luxembourg:

Mr Jacques F. POOS

Minister for Foreign Affairs

Netherlands:

Mr H. van den BROEK

Minister for Foreign Affairs

Portugal:

Mr João de DEUS PINHEIRO

Minister for Foreign Affairs

Mr Vitor MARTINS

State Secretary for European  
Integration

United Kingdom:

Mr Douglas HURD

Secretary of State for Foreign and  
Commonwealth Affairs

Mr Francis MAUDE

Minister of State, Foreign and  
Commonwealth Office

o

o

o

Commission:

Mr Jacques DELORS

President

Mr Frans H.J.J. ANDRIESEN

Vice-President

Mr Martin BANGEMANN

Vice-President

Mr Henning CHRISTOPHERSEN

Vice-President

Mr Jean DONDELINGER

Member

Mr Abel MATUTES

Member

ECONOMIC AND MONETARY UNION

The Council heard an introductory statement by Ms GUIGOU, Chairwoman of the High Level Working Party convened by the French Presidency in order to follow up the Madrid European Council's conclusions on economic and monetary union, presenting the questionnaire drawn up by the Working Party and containing a list of the questions deemed essential in the light of the prospective Intergovernmental Conference.

The Council held an exchange of views on the subject, after which the President noted that the questionnaire prepared by the Working Party corresponded to the main questions to be answered during the proceedings to be pursued by the Intergovernmental Conference and that it constituted a useful tool for the next stage of the discussions.

The President also stated that all the ministerial discussions - General Affairs today and on 27 November and ECO/FIN on 13 November - would be the subject of a report from the Presidency to the European Council in Strasbourg.

The President further noted that the unilateral contribution on achieving economic and monetary union put forward by the United Kingdom delegation would be examined by the Council bodies and in particular by the ECO/FIN Council.

FREE MOVEMENT OF PERSONS

After hearing a progress report from the Chairman of the Co-ordinators' Group on the free movement of persons in the Community in accordance with the work programme set out in the "Palma" report approved by the European Council in Madrid, the Council held an exchange of views.

At the end of the discussions the Council noted that the Co-ordinators' Group would be preparing a "stage report" before the next Council meeting on 27 November updating progress on this matter, to enable the Council to prepare the discussions of the European Council in Strasbourg on this important issue.

EUREKA - AUDIOVISUAL: FOLLOW-UP TO THE CONFERENCE

The Council took note of the communications from the Presidency and Mr DONDELINGER, Member of the Commission, on their intentions as to the follow-up to the audiovisual Conference in Paris.

The Council agreed to resume its discussions on this topic at its next meeting on 27 November as part of the preparations for the European Council in Strasbourg.

URUGUAY ROUND - PROGRESS REPORT ON NEGOTIATIONS

On the basis of a progress report from the Commission on the Uruguay Round negotiations, the Council noted that in accordance with the timetable of work agreed in Geneva the Community had submitted a number of contributions and that it would submit its proposals on all the subjects under negotiation before the end of the year.

It reiterated the importance the Community attached to the success of the negotiations by the end of 1990 and was gratified by the choice of Brussels as the venue for the final ministerial meeting.

Stress was also laid on the absolute necessity of continuing the negotiations on the basis agreed by all the participants both at Punta del Este and during the mid-term review.

The Council agreed to examine the situation again in due course and in any case before the end of the year.

RELATIONS WITH THE UNITED STATES**- STEEL**

The Council adopted a series of legal texts required for the conclusion of the Arrangements and the Consensus negotiated by the Commission with the United States in the steel sector and for the implementation within the Community of those Arrangements.

**- HORMONES**

The Council was informed by the Commission of the latest developments in certain on-going disputes with the United States, in particular on hormones and soyabeans.

The Council and the Commission would remain in close contact regarding developments on these issues.

POLAND/HUNGARY

The Council noted that the Action Plan for Poland and Hungary, on which the Council had agreed in principle on 3 October, was well under way.

The Council's discussions concentrated particularly on the part of the plan concerning the improvement of access to the Community market for Polish and Hungarian products.

It agreed here to:

- the early abolition, as from 1 January 1990, of specific quantitative restrictions still in force for these two countries. On 27 November the Council would also decide on a Commission proposal on the elimination of non-specific quantitative restrictions especially affecting these two countries;
- the extension of the 1990 GSP to Poland and Hungary. The procedures governing textile products and new agricultural concessions would be decided by the Council meeting on 27 November 1989.

The Council also noted that the Commission was preparing a proposal on the second tranche of emergency food aid for Poland.

Finally, the Council gave its support to the Commission's intention of convening a meeting at ministerial level of the 24 Western countries providing aid for Poland and Hungary before the end of the year.

SCHEME OF GENERALIZED PREFERENCES FOR 1990

In the light of the Opinions of the European Parliament and the Economic and Social Committee, the Council recorded its agreement on the substance of the scheme of generalized preferences for 1990 on the basis of an overall compromise submitted by the Presidency. The implementing regulations would be submitted to the Council for its approval at a subsequent meeting.

The Council Decision on the industrial, agricultural and textiles sectors and on ECSC products for the most part reproduced the concessions of the previous scheme. Nevertheless, some improvements were introduced in the industrial sector (an increase of 5% of the limits in ecu for certain products).

Some changes were also made in the textiles sector.

It should be noted that the Council also agreed to extend the 1990 GSP to Poland and Hungary.

RELATIONS WITH EGYPT

The Council prepared the position to be adopted by the Community at the 5th meeting at ministerial level of the EEC-Egypt Co-operation, which was held at the end of the same afternoon.

MISCELLANEOUS DECISIONSCustoms union

The Council adopted Regulations:

- increasing the Community tariff quota opened for 1989 for newsprint from Canada from 600 000 to 630 000 tonnes
  
- opening and providing for the administration of tariff quotas
  - = consolidated in GATT, for certain agricultural and industrial products
  
  - = for certain types of fruit and fruit juices
  
  - = for certain hand made products (1990)
  
  - = for certain hand woven fabrics, pile and chenille (1990)

Commercial policy

The Council adopted the Decision on import quotas to be opened by Member States in respect of State-trading countries in 1989.

URUGUAY ROUND: Rollback

With a view to finalizing the Community's offer on "dismantling" in the Uruguay Round negotiations, the Council adopted a Regulation amending Annex I to Regulation (EEC) No 288/82 and Annex III to Regulation (EEC) No 3420/83 on the liberalization of certain products subject to national quantitative restrictions.

---

Bruxelles, le 3 novembre 1989

NOTE BIO(89) 321 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

433

-----  
PREPARATION DU CONSEIL AFFAIRES GENERALES DU 6 NOVEMBRE 1989  
(J. VALE DE ALMEIDA)  
-----

Les points de l'ordre du jour sous la responsabilité de M. MATUTES  
sont :

- Relations avec l'Egypte  
-----

Le Conseil reçoit M. ABDEL MEGUID, ministre des affaires étrangères  
d'Egypte, qui préside la délégation de son pays à la 5ème réunion du  
Conseil de Coopération CE/Egypte, en fin d'après-midi.

La réunion formelle du Conseil de Coopération -destinée à faire le  
bilan et esquisser de nouveaux développements de la coopération-  
sera suivie d'un débat informel portant sur des sujets plus  
politiques (notamment la situation en Egypte et au Moyen-Orient).

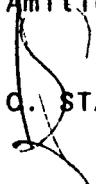
Ces questions seront approfondies lors du dîner officiel offert à la  
délégation égyptienne.

Le Conseil de Coopération a été créé par l'accord CE/Egypte de 1977.  
Sa dernière réunion a eu lieu il y a quatre ans.

- Relations avec la Yougoslavie  
-----

Le point sera évoqué au déjeuner. M. MATUTES fera un exposé oral sur  
la situation économique en Yougoslavie et l'évolution des rapports  
de la Communauté avec ce pays. Le rapport avait été demandé par le  
Conseil du 3 octobre. Le débat intervient à un moment où la  
Yougoslavie prépare des réformes économiques et mène des discussions  
avec le FMI afin, de sortir d'une situation économique difficile.

Amitiés,

  
C. STATHOPOULOS

Bruxelles, le 6 novembre 1989.

BIO(89)321 (suite 1) AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

---

Conseil Affaires Générales ( point Union Economique et Monétaire)

---

(Bruno DETHOMAS)

Le Conseil Affaires Générales a fait un tour de table sur l'Union économique et monétaire, après avoir entendu Mme Gulgou, président du groupe de représentants personnels des Ministres des Affaires étrangères, des ministres des finances et de la Commission chargés par la présidence française, d'identifier, d'analyser et d'agencer les éléments nécessaires à la préparation d'une conférence Intergouvernementale.

Mme Gulgou a souligné la méthode de travail de ce groupe (poser toutes les questions essentielles, les formuler clairement, les synthétiser et les hiérarchiser). Le rapport Gulgou traite donc, après une introduction de l'Union économique (chapitre 1) de l'Union monétaire (chapitre 2) des questions communes à l'économique et au monétaire (chapitre 3) enfin de méthode (chapitre 4). Il a été adopté à l'unanimité des participants.

Le Président du Conseil a ensuite exposé ce qu'il fallait faire de cet inventaire compte tenu du fait que le Conseil Ecofin devra se prononcer sur ce rapport le 13 novembre et que le Conseil Affaires générales en discutera sur le fond les 27 et 28 novembre. Il s'agissait donc de confronter le rapport aux objectifs qui lui étaient impartis.

D'une manière générale tous les intervenants ont exprimé un grand intérêt pour le rapport Gulgou, jugé comme une contribution importante aux travaux du Conseil Européen et qualifié par plusieurs délégations de "préparation complète et adéquate" par référence à la décision du Conseil de Madrid.

Le Royaume Uni pour sa part tout en estimant le questionnaire comme une contribution utile a soumis un document sur "une approche évolutive vers l'Union économique et monétaire" et a rappelé le caractère prématuré d'une convocation de la Conférence Intergouvernementale.

Le Président Delors, après avoir remercié Mme Gulgou pour son rapport (mais l'unanimité sur les questions ne doit pas cacher les divergences sur les réponses) a exprimé une crainte et souligné deux points :

\* la crainte : que le travail s'enlise dans des groupes autres que les deux Conseils, tant la dimension politique doit être prédominante. La Commission pour sa part établira pour avril une analyse des avantages et désavantages de l'UEM et prendra en compte le document britannique "avec disponibilité intellectuelle et politique".

\* Les deux points :

- la cohésion économique et sociale : elle doit donner à chaque région la possibilité de profiter pleinement de l'Acte Unique et du Grand marché. Mais il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs. La décision de doubler les fonds structurels d'ici 1992 ne date que de 1988. Ce n'est donc que début 1992 que les effets de cette réforme pourront être appréciés.

De plus, le rapport Delors est plein de nuances sur la cohésion, certaines régions à bas coûts de production ayant de réels attraits de ce fait. Si la cohésion économique et sociale devait être un préalable à l'UEM ce serait la crise.

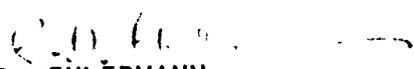
- l'automatisme du processus : l'UEM a une analogie avec 1992 et une différence profonde.

L'analogie c'est l'impulsion politique nécessaire, la différence c'est que 92 était une obligation faite aux Etats membres de légiférer pour créer l'environnement nécessaire. Pour l'UEM le passage de la phase un à la phase deux ne sera possible que si la phase un est couronnée de succès. Il n'y a donc pas d'automatisme.

M. Christophersen a ensuite rappelé les échéances pour la phase un : examen le 13 novembre puis adoption des deux textes sur la convergence économique et sur la coopération monétaire le 18 décembre puis examen avec la présidence Irlandaise des moyens nécessaires pour assurer la pleine application de la première phase et le parallélisme entre la première phase et la préparation des phases 2 et 3.

M. Roland Dumas, président du Conseil, a conclu en estimant que le rapport Guigou reflète bien les questions principales à résoudre, que c'est un bon outil de travail pour la suite du débat, qu'après les réunions Ecofin du 13 et Affaires Générales des 27 et 28, la présidence fera un rapport au Conseil, que la contribution unilatérale britannique - comme toute autre contribution nationale éventuelle - sera examinée par les instances compétentes et d'abord par le Conseil Ecofin.

Amitiés,

  
C.D. EHLERMANN.

Bruxelles, le 7 novembre 1989

**NOTE BIO (89) 321 (suite 2) AUX BUREAUX NATIONAUX**  
**cc. aux Membres du Service du Porte-Parole**

**CONSEIL AFFAIRES GENERALES (J. Vale de Almeida)**

**Conseil de coopération CE/Egypte**

La 5e réunion de ce Conseil s'est déroulée suivant une nouvelle formule. Ainsi, après l'échange de discours du Président du Conseil, M. DUMAS, du Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères égyptien, M. Abdel MEGUID, et du Commissaire pour la Politique méditerranéenne, M. MATUTES, les participants se sont réunis en restreinte pour discuter différents thèmes politiques. Parmi ceux-ci figuraient la situation économique et politique en Egypte, la situation au Moyen-Orient et au Liban. Cette discussion, qui s'est prolongée au cours du dîner, revêt une importance particulière en vue de la prochaine visite de la Troïka des Ministres des Affaires Etrangères et de M. Matutes à Tunis et au Caire.

Lors de l'échange des interventions, la Présidence du Conseil a réaffirmé le soutien communautaire au programme de réformes économiques en cours en Egypte et la disponibilité des Douze à étudier les demandes égyptiennes en vue du renforcement de certains aspects de la coopération. La délégation égyptienne a fait le bilan des rapports avec la Communauté et a plaidé en faveur de l'amélioration de certains mécanismes de coopération, notamment au niveau de l'aide alimentaire et de différents aspects du commerce bilatéral ainsi que de l'établissement d'un système permanent de consultation et d'évaluation des conséquences du Grand Marché européen sur les rapports Communauté/Egypte. M. Meguid a évoqué aussi d'autres thèmes comme le dialogue Nord/Sud et la situation au Moyen-Orient en mettant en évidence l'importance du rôle de la Communauté dans la poursuite d'une solution au conflit israélo-arabe.

M. Matutes s'est référé plus spécifiquement aux aspects de coopération économique et financière. Il a évoqué les deux grandes priorités de la coopération (l'amélioration du degré d'auto-suffisance alimentaire et le renforcement des liens économiques) et a fait mention à des innovations introduites par le troisième protocole financier en ce qui concerne le soutien aux PME, la promotion des investissements européens en Egypte et la promotion des exportations égyptiennes. Celles-ci sont soutenues par de nouveaux instruments comme les capitaux à risques et la facilité "EC International Investment Partners". M. Matutes a fait une liaison entre le besoin d'adaptations de la coopération CE/Egypte à l'évolution récente des économies et des sociétés et l'effort en cours du côté de la Communauté pour rénover et approfondir ses relations avec l'ensemble de la Méditerranée. Il a annoncé l'intention de la Commission de saisir le Conseil des Ministres très prochainement de propositions dans ce sens.

Amitiés,  
C.D. Ehlermann



Bruxelles, le 7 novembre 1989

**NOTE BIO (89) 321 (suite 3) AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole**

**CONSEIL AFFAIRES GENERALES (N. WEGTER)**

**Uruguay-Round : l'état des travaux**

Le Vice-Président Andriessen a dressé un bilan des travaux dans le cadre de l'Uruguay-Round suite au Mid-Term Review qui a été conclu au mois d'avril dernier.

Il s'est référé notamment à deux contributions écrites de la part de la délégation américaine dont l'une porte sur le secteur des services et l'autre sur l'agriculture.

Le Vice-Président s'exprimant relativement positivement vis-à-vis de l'approche de Washington en ce qui concerne les services s'est par contre exprimé en des termes assez critiques vis-à-vis du document américain concernant leur interprétation des modalités pour pouvoir réaliser le "progressive and substantial reduction of support in agriculture". Il a mis en évidence que les thèses défendues par Washington sont très largement comparables à la position initiale américaine, à savoir la défense de l'"option zéro", une option qui, évidemment, n'est pas acceptable pour la Commission.

Afin de pouvoir contrecarrer l'orientation préconisée par les Etats-Unis, M. Andriessen a précisé qu'il y a tout lieu que la Communauté prépare sa propre position dans des termes les plus concrets possibles. C'est dans cette optique qu'il s'est engagé à soumettre aux différentes instances du Conseil les différents documents encore à établir par la Commission tant en ce qui concerne l'agriculture que les autres secteurs, et ceci de sorte que tous ces documents soient déposés à Genève avant la fin de l'année.

Faisant référence au fait que la Communauté s'est déclarée prête à assurer l'organisation de la session finale de l'Uruguay-Round à Bruxelles (pour la 1ère semaine de décembre 1990), M. Andriessen a rappelé qu'une telle organisation nécessite au moins un budget de 3 millions d'Ecus bien que jusqu'ici le Conseil n'ait attribué qu'1 million d'Ecus à cet effet.

Quelques délégations ont pris la parole à ce sujet et notamment la délégation italienne qui a expressis verbis souscrit à la thèse de M. Andriessen à savoir qu'il y a tout lieu que la Communauté prépare sa propre position en matière d'agriculture pour ne pas simplement se limiter à critiquer la position prise par le Gouvernement américain en la matière.

Le débat a été conclu par la remarque de M. Andriessen que la Commission assurera une bonne consultation avec les différentes instances du Conseil en vue de la préparation des différents documents de négociation à soumettre à Genève.

Dans le même contexte il a fait référence aux réunions qui se dérouleront la semaine prochaine au Japon dont la première concerne la Quadrilatérale et la seconde, la réunion type "Islamabad". Dans les deux cas, il s'agit de discussions informelles et non engageantes relatives à l'Uruguay Round et M. Andriessen a mis en évidence que la Commission y participera activement sans toutefois vouloir donner l'impression que ces types de réunions peuvent substituer d'une manière quelconque les forums officiels existants, y compris dans le cadre des institutions communautaires.

### Relations avec les Etats-Unis

#### ACIER

Le Conseil a approuvé sans débat l'ensemble des modalités convenues avec les Etats-Unis en ce qui concerne le régime d'auto-limitation dans le secteur de l'acier. Un tel accord a été possible après que les délégations portugaise et allemande aient levé leurs réserves en la matière. L'accord couvre également les aspects internes de l'arrangement convenu, c'est-à-dire le "burdensharing" c'est-à-dire la répartition des quantités à exporter par Etat membre vers les Etats-Unis.

#### HORMONES

Le Ministre Italien, M. Ruggiero a fait référence au dossier hormones et a constaté que très peu de progrès avaient été réalisés, bien qu'en même temps la Communauté risque d'être isolée en ce qui concerne le dossier soja pour lequel les premières conclusions seront soumises aux parties directement concernées au cours du mois de novembre.

M. Andriessen a confirmé que la Communauté a déjà formellement introduit la demande d'un panel pour juger les mesures de rétorsion prises par les Américains au mois de janvier dernier. En outre, il a fait part du fait que certaines suggestions ont été faites par la délégation américaine visant un arbitrage par le biais d'une nomination d'un conciliateur et au sujet de laquelle la Commission n'a pas encore pris officiellement position.

### PHARE

#### MEILLEUR ACCES AU MARCHÉ

Le Conseil a adopté sans débat la proposition de la Commission portant sur l'élimination de la quasi totalité des restrictions quantitatives spécifiques, à partir du 1er janvier 1990. Cette proposition fait partie du plan d'action annoncé le 26 septembre dernier, celui-ci portant également sur des concessions agricoles ainsi que l'attribution du SPG.

A ces derniers sujets, des propositions ont été soumises visant l'application du SPG pour une série de produits agricoles importants pour la Pologne et/ou la Hongrie.

Le Conseil a donné son accord pour l'extension du SPG pour la Pologne et la Hongrie mais, pour l'instant, elle n'a pas encore pu trouver un accord en ce qui concerne l'application du SPG dans le domaine agricole. A ce dernier sujet il a été convenu que le Conseil

y reviendrait lors de sa prochaine session prévue pour le 27 novembre où la question de savoir dans quelle mesure le secteur textile peut faire objet du SPG sera également abordée.

A la même occasion le Conseil abordera de nouveau la question de savoir si les restrictions quantitatives non spécifiques appliquées par certains Etats membres peuvent également faire l'objet d'une proposition d'élimination.

#### PROCEDURE

M. Andriessen a confirmé que la troisième réunion de coordination aura lieu à Bruxelles le 24 novembre prochain afin de faire ainsi une balance des travaux effectués jusqu'ici dans le cadre du Groupe des 24.

En outre, aucune délégation ne s'est opposée à la suggestion de M. Andriessen de prévoir pour cette année encore une réunion au niveau politique avec la participation du Groupe des 24. M. Andriessen a expliqué qu'il estime une telle réunion nécessaire afin de maintenir le momentum politique du Sommet de l'Arche de Paris du mois de juillet et afin de donner un signal à la Pologne et à la Hongrie démontrant le caractère important de l'action PHARE actuellement en cours.

Sans que la Commission ne se soit définitivement engagée en ce qui concerne la date précise, il est fort possible que cette réunion ministérielle ait lieu le jour précédant la réunion annuelle de l'Otan prévue pour les 13 et 14 décembre.

A suivre.  
C.D. EHLERMANN

T.O. B D. VA

Bruxelles, le 8 novembre 1989.

**NOTE BIO (89) 321 (suite 4 et fin) AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole**

**CONSEIL AFFAIRES GENERALES (N. WEGTER)**

PHARE

AIDE ALIMENTAIRE

M. Andriessen a fait part du fait que la Commission est parvenue à la conclusion qu'il y a lieu de préparer une deuxième tranche de livraisons de produits alimentaires pour la Pologne. Une telle tranche, une fois décidée, et qui de l'avis de M. Andriessen devrait être mise en oeuvre au début de l'année prochaine s'ajoute donc à la première tranche de livraisons qui a été accordée en juillet dernier et pour laquelle un chiffre de 125 millions d'Ecus a été mis à la disposition à la charge du budget FEOGA-garantie 1989.

Ces livraisons sont encore en cours pour certains produits, notamment pour les céréales, tandis que les livraisons concernées couvrant la viande bovine ont toutes été effectuées entre la fin du mois d'août et le 8 octobre dernier.

En ce qui concerne la deuxième tranche, aucune délégation ne s'est opposée à une telle suggestion au sujet de laquelle M. Andriessen s'est réservé tant en ce qui concerne les aspects financiers que les produits et quantités concernés. A ce sujet des vérifications s'imposent, entre autres avec les autorités polonaises afin de pouvoir mesurer l'ampleur exacte des besoins des produits alimentaires pour ce pays.

Amitiés,  
C.D. Ehlermann

PO RD-N